



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**SIGNALEMENT
D'ALERTE SANITAIRES ET D'ÉPIDÉMIES
A L'ARS**

Sommaire

- ❑ Que signaler à l'ARS
- ❑ Comment signaler à l'ARS
- ❑ Rôle de la veille sanitaire
- ❑ Cas groupé d'IRA / GEA en ESMS
 - Objectifs du signalement
 - Critères de signalement/d'intervention
 - Rôle des différents intervenants

QUE SIGNALER A L'ARS

Tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins



COMMENT SIGNALER A L'ARS (1)

MDO, pathologies à potentiel épidémique hors IRA/GEA, événement environnemental, ...



SIGNALER, ALERTER, DÉCLARER

> 24H/24 - 7J/7

ars-grandest-alerte@ars.sante.fr

 **09 69 39 89 89**

FAX 03 10 01 01 61

Alerter, signaler, déclarer | Agence régionale de santé Grand Est

Cas groupés d'IRA/GEA, EIGS, IAS, ...

Portail de signalement des événements
sanitaires indésirables (PSIG) :

<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Il permet aux professionnels et aux usagers de santé de signaler facilement et à tout moment un événement sanitaire indésirable ou un effet inhabituel ayant un impact négatif sur la santé.

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
Santé
Région
Grand Est

Portail de signalement des événements sanitaires indésirables

Se connecter

Signaler un risque pour la santé publique

Agir pour sa santé et celle des autres

Signaler un évènement indésirable >

EN CAS D'URGENCE
Appelez le 15

EN CAS D'INTOXICATION
Contactez [le centre antipoison le plus proche.](#)

Vous souhaitez porter une réclamation sur la qualité d'un soin ou d'une prise en charge ?
[Cliquez ici](#) pour plus d'informations.

Cas groupés d'IRA/GEA, EIGS, IAS, EI suspecté d'être lié à des produits de consommation, ...

Signaler un événement sanitaire indésirable

Merci de prendre le temps d'effectuer un signalement. Vous recevrez un email de confirmation à la fin.

Je suis un particulier

Vous êtes la personne concernée, un proche, un aidant, un représentant d'une institution (maire, directeur d'école), une association d'usagers, ...



Je suis un professionnel de santé

Vous êtes un professionnel de santé ou travaillez dans un établissement sanitaire ou médico-social (gestionnaire de risque, directeur d'Ehpad, DSI, RSSI), ...



Je suis un autre professionnel

Vous êtes une entreprise ou un organisme exploitant fabricant, distributeur, importateur, mandataire, ou un professionnel de l'esthétique, ...



Cas groupés d'IRA/GEA en ESMS

Si la vigilance relative à votre signalement n'apparaît pas dans la liste ci-dessous, vous pouvez la retrouver en parcourant les autres catégories proposées :

Les vigilances les plus signalées

Évènement indésirable associé à des soins

Effet sanitaire indésirable suspecté d'être lié à des produits de consommation

Maladie nécessitant une intervention de l'autorité sanitaire et une surveillance continue

Cybersécurité

Observatoire national des violences en santé (ONVS)

Effet sanitaire indésirable suspecté d'être lié à un dispositif ou un acte sans finalité médicale, y compris esthétique

- Pharmacovigilance (dont vaccin contre la Covid-19)
- Matéiovigilance
- Une infection respiratoire aigüe (IRA) - volet 1
- Une infection respiratoire aigüe (IRA) - volet 2
- Événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) - déclaration - 1ère partie
Le signalement d'un EIGS s'effectue en 2 étapes : le signalement initial (partie 1) suivi 3 mois plus tard d'une analyse des causes (partie 2)
- Événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) - déclaration - 2ème partie
- Gastroentérite Aigüe (GEA) - déclaration - 1ère partie
- Gastroentérite Aigüe (GEA) - déclaration - 2ème partie

COMMENT SIGNALER A L'ARS (5)

Si la vigilance relative à votre signalement n'apparaît pas dans la liste ci-dessous, vous pouvez la retrouver en parcourant les autres catégories proposées :

Les vigilances les plus signalées

Évènement indésirable associé à des soins

Effet sanitaire indésirable suspecté d'être lié à des produits de consommation

Maladie nécessitant une intervention de l'autorité sanitaire et une surveillance continue

Cybersécurité

Observatoire national des violences en santé (ONVS)

Effet sanitaire indésirable suspecté d'être lié à un dispositif ou un acte sans finalité médicale, y compris esthétique

Vaccination grippe en ESMS → Lien vers le site de Santé Publique France (SPF), SurvESMS

Infection Respiratoire Aigue (IRA) - déclaration - 1ère partie

Infection Respiratoire Aigue (IRA) - déclaration - 2ème partie

Gastroentérite Aigue (GEA) - déclaration - 1ère partie

Gastroentérite Aigue (GEA) - déclaration - 2ème partie

Interconnexion avec SIVSS*

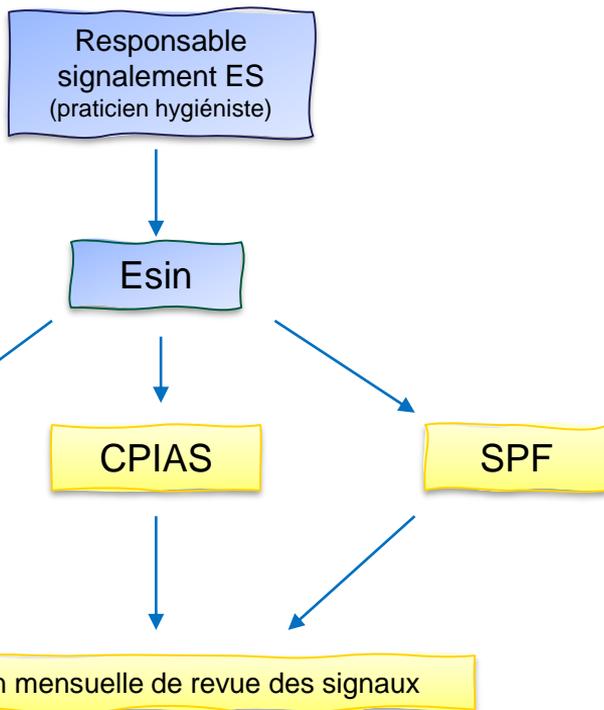
Maladies à déclaration obligatoire (MDO)

→ Lien vers le site de SPF, DO à envoyer sans délai au PFR

COMMENT SIGNALER A L'ARS (6)

Cas groupés d'IRA/GEA en USLD, SSR, EHPAD rattaché à un CH, ...

Plateforme **E-sin** : signalement externe des infections nosocomiales



FICHE e-SIN

Circuit d'alerte	ES	ARS	CPIas	SpFrance
Lecture	✔	✔	✔	✔
Niveau d'action	■	■	■	■
Clôture	■	■	■	■

Clôturer la fiche : Niveau d'action : ■ Pour info ▼ Journal

Fiche e-SIN n°61666 | Emise le : 25/10/2024

Données de l'établissement

SSR DE [REDACTED] - OHS - Grand Est - Meurthe-et-Moselle - 54 | [REDACTED]

Résumé :

Motifs : 2

Nombre de cas à la date du signalement : 7

1er site infectieux : INFECTION RESPIRATOIRE NON PRECISEE

1er micro-organisme : SARS-CoV-2

1ère spécialité : SSR AUTRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES

CRITÈRES DE SIGNALEMENT

DESCRIPTION DE L'ÉVÈNEMENT

INVESTIGATIONS ET MESURES

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

FICHE DE SUM

FICHE STRUCTURES D'APPUI

ROLE DE LA VEILLE SANITAIRE

COLLABORATION
INFORMATIONS
TRANSMISSION
SIGNAUX
GESTION
INFIRMIERS
ANALYSE
NATIONAL CLOTURE
IRAVEILLEGEA
SANITAIRE SUIVI
EQUIPE
GESTION
INTERNATIONAL SIGNALEMENTS MESURES
INVESTIGATION EPIDEMIE
VALIDATION
SANITAIRES PLURIDISCIPLINAIRE

Cas groupés d'IRA / GEA en ESMS

Objectifs du signalement

- Évaluation de la situation par l'ARS avec si nécessaire :
 - Déclenchement d'un appui auprès du CPIAS → mise en place de mesures correctrices
 - Déclenchement d'un appui par Santé Publique France en région → investigations épidémiologiques
- Surveillance épidémiologique régionale et nationale des IRA par SPF

13 novembre
2024



Tendances de la semaine

Activité globalement stable en ville et à l'hôpital.

Grippe

Ensemble des indicateurs à leur niveau de base dans toutes les régions à l'exception de La Réunion en épidémie depuis la semaine 45.

Bronchiolite

Poursuite de l'augmentation des passages aux urgences pour bronchiolite. Phase épidémique en Ile-de-France, dans les Antilles et en Guyane.

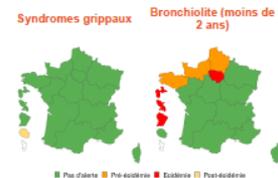
Covid-19

Tendance à la stabilisation de la plupart des indicateurs.

Semaine 45 (du 04 au 10 novembre 2024) - Date de publication : 14 novembre 2024

GRAND EST

NIVEAUX D'ALERTE



POINTS CLÉS



Bronchiolite chez l'enfant de moins de 2 ans - p.4

L'activité liée à des bronchiolites reste à des niveaux inférieurs à ceux observés les deux années précédentes à la même période. Légère augmentation de la part d'activité aux urgences.



Syndromes grippaux - p.5

Les indicateurs d'activité liés à la grippe à l'hôpital sont à leur niveau de base, comparable à ce qui était observé pour la saison 2023-2024. Les indicateurs en médecine de ville semblent toutefois amorcer une augmentation.



COVID-19 - p.6

La diminution des indicateurs en ville et à l'hôpital se poursuit.



Gastro-entérites aiguës - p.7

L'activité pour gastro-entérites aiguës reste à un niveau modéré et dans les fluctuations habituelles pour la saison. L'activité en médecine de ville est toutefois en augmentation.



Infections respiratoires aiguës (grippe, bronchiolite, COVID-19). Bulletin du 13 novembre 2024

Cas groupés d'IRA / GEA en ESMS

Critères de signalement → survenue d'au moins 3 cas d'IRA ou 5 cas de GEA dans un délai de 4 jours parmi les résidents

- Un signalement reste possible en dehors de ces critères pour toute demande d'appui

Critères de gravité

- 5 nouveaux cas ou plus dans la même journée
- 3 décès en moins de 8 jours
- Absence de diminution de l'incidence dans la semaine suivant la mise en place des mesures de contrôle
- Demande d'aide de l'établissement

En présence de critères de gravité et en fonction de l'évolution, suivi pluri-hebdomadaire de l'évolution des cas par l'envoi de la courbe épidémique actualisée – Contact par téléphone/mail – Appui Cpias

Rôle des différents intervenants

Niveau local

➤ L'établissement

Surveillance locale continue
1^{ères} mesures de contrôle
Investigations complémentaires (biologie, radiologie)

Niveau régional

➤ L'ARS

Critères de signalement
Suivi de l'épisode jusqu'à sa clôture
Appui technique si besoin
Sollicite si besoin l'appui du CPIAS et de SPFGE

➤ Le CPIAS

Expertise technique sur la prévention et la gestion du risque infectieux
Appui à l'établissement dans la mise en place des mesures de contrôle sur demande

➤ La cellule régionale de SPF

Orientations et investigations étiologiques
Rétro-information régulière hebdomadaire et annuelle

Niveau national

➤ Le CORRUSS

Appui national à la demande de l'ARS
Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales

➤ Santé Publique France

Surveillance épidémiologique
Promotion vaccination antigrippale
Promotion prévention des IAS

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE ATTENTION

